

Démarche	: Actions culturelles internationales et/ou transfrontalières en Hauts-de-France (2026)
Organisme	: Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Hauts-de-France   Coopération culturelle internationale et transfrontalière

## Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Etablissement SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

## Formulaire

Cet espace vous permet de déposer en ligne un dossier de candidature pour **l'appel à projets Actions culturelles internationales et/ou transfrontalières** pour la région Hauts-de-France.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : <https://www.culture.gouv.fr/fr/catalogue-des-demarches-et-subventions/appels-a-projets-candidatures/actions-culturelles-internationales-et-ou-transfrontalieres-en-hauts-de-france>.

**Public(s) éligible(s)** : associations, communes, départements, régions, entreprises publiques locales, EPCI à fiscalité propre, établissements publics, particuliers.

**Précision** : N'hésitez pas à déposer votre dossier **avant la date limite du 20 février 2026**, vous laisserez ainsi plus de temps aux évaluateurs pour apprécier votre demande.

**Pour toute question sur la démarche, vous pouvez contacter la Coopération culturelle internationale et transfrontalière de la DRAC Hauts-de-France, dont les coordonnées figurent ci-dessous**.

## Informations préliminaires : données personnelles

### Recueil des données personnelles par le ministère de la Culture

En remplissant le présent formulaire, vous consentez à ce que l'administration exploite vos données personnelles afin d'instruire votre demande et effectuer des suivis statistiques.

Pour en savoir plus sur le traitement des données à caractère personnel par le ministère de la Culture dans le cadre de cette démarche, vous pouvez télécharger le document ci-dessous :

### Recueil des données personnelles par Démarches Simplifiées

Pour en savoir plus sur le traitement des données à caractère personnel par le portail [demarches-simplifiees.fr](https://demarches-simplifiees.fr), rendez-vous à l'adresse : <https://doc.demarches-simplifiees.fr/cgu#toc108111743> (CGU, article 6).

## Formulaire de demande

### Rappel

Le demandeur, bénéficiaire de la subvention, est obligatoirement domicilié dans la région Hauts-de-France. Il peut être associé à des partenaires extrarégionaux et internationaux.

### Votre région de domiciliation

### Vous êtes

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Une association
- Une personne physique
- Un établissement public
- Un organisme privé
- Une collectivité territoriale

### Fréquence / récurrence

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Première demande
- Renouvellement (ou poursuite)

### Objet de la subvention

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Fonctionnement global
- Projet / action

### Avez-vous sollicité un autre financeur public pour le présent projet ?

Le détail des autorités administratives sollicitées (nom et montant) est à détailler dans le budget du projet, dans la partie 4 ci-après.

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

### Votre structure bénéficie-t-elle d'une licence d'entrepreneurs du spectacle ?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

### Indiquez votre (vos) numéro(s) de licence(s) d'entrepreneurs du spectacle

Format : PLATESV-D-2022-12345678 ou PLATESV-R-12345678

L'association est-elle affiliée à un réseau, une union ou une fédération ?

## Actions culturelles internationales et/ou transfrontalières en Hauts-de-France (2026)

Cochez la mention applicable

Oui

Non

### Noms des réseaux, unions ou fédérations

Merci de saisir les noms complets séparés par un point virgule. Ne pas utiliser de sigle.

## 1. Identité du demandeur

### Précision

Nous avons récupéré auprès de l'INSEE et d'Infogreffé les informations suivantes concernant votre structure : dénomination, sigle, adresse du siège social, statut, nombre de salariés le cas échéant, numéro SIREN, numéro RNA le cas échéant. Ces informations seront jointes automatiquement à votre dossier.

### Numéro du récépissé en préfecture

Le cas échéant, si vous n'avez pas encore de RNA.

### L'adresse de correspondance est

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

L'adresse du siège social

Une autre adresse

### Adresse de correspondance

## Représentant légal de la structure

### Civilité

Mme

M.

### Prénom

### Nom

### Fonction

### Numéro de téléphone

**Adresse électronique**

**Personne chargée du suivi du présent dossier**

**La personne en charge du suivi du dossier est**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Le représentant légal de la structure

Une autre personne

**Civilité**

Mme

M.

**Prénom**

**Nom**

**Fonction**

**Numéro de téléphone**

**Adresse électronique**

**2.1. Présentation du projet**

**Votre demande est-elle adressée à la politique de la ville ?**

Cochez la mention applicable

Oui

Non

**Titre du projet**

**Domaine(s) culturel(s) et artistique(s)**

En cas de projet pluridisciplinaire, sélectionnez les différents domaines concernés.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Archéologie

Architecture

Arts de la rue

Arts visuels

Audiovisuel

## Actions culturelles internationales et/ou transfrontalières en Hauts-de-France (2026)

- Cinéma
- Cirque
- Danse
- Ethnologie
- Langue française et langues de France
- Livre et Lecture
- Maîtrise du français
- Marionnettes
- Médias
- Monuments historiques
- Musique
- Musées
- Numérique
- Théâtre
- Autre

### Veuillez saisir votre autre choix

### Objectifs du projet

Présentez l'objectif général du projet ainsi que les objectifs spécifiques qui l'accompagnent. Il est important de contextualiser ce projet en décrivant les raisons qui en motivent la mise en œuvre.

### Description du projet

Déclinez les objectifs opérationnels, les actions, activités ou opérations mises en œuvre, afin de donner une vision concrète et construite du projet. Les financeurs potentiels doivent percevoir ce que vous souhaitez réaliser pour atteindre l'objectif général.

### Bénéficiaires du projet

Caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.

# Actions culturelles internationales et/ou transfrontalières en Hauts-de-France (2026)

## Échelle de territoire du projet

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Internationale

Nationale

Régionale

Départementale

Intercommunale

Communale

## Département(s) concerné(s) par le projet - en France

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

01 - Ain

02 - Aisne

03 - Allier

04 - Alpes-de-Haute-Provence

05 - Hautes-Alpes

06 - Alpes-Maritimes

07 - Ardèche

08 - Ardennes

09 - Ariège

10 - Aube

11 - Aude

12 - Aveyron

13 - Bouches-du-Rhône

14 - Calvados

15 - Cantal

16 - Charente

17 - Charente-Maritime

18 - Cher

19 - Corrèze

2A - Corse-du-Sud

2B - Haute-Corse

21 - Côte-d'Or

22 - Côtes-d'Armor

23 - Creuse

24 - Dordogne

## Actions culturelles internationales et/ou transfrontalières en Hauts-de-France (2026)

- 25 - Doubs
- 26 - Drôme
- 27 - Eure
- 28 - Eure-et-Loir
- 29 - Finistère
- 30 - Gard
- 31 - Haute-Garonne
- 32 - Gers
- 33 - Gironde
- 34 - Hérault
- 35 - Ille-et-Vilaine
- 36 - Indre
- 37 - Indre-et-Loire
- 38 - Isère
- 39 - Jura
- 40 - Landes
- 41 - Loir-et-Cher
- 42 - Loire
- 43 - Haute-Loire
- 44 - Loire-Atlantique
- 45 - Loiret
- 46 - Lot
- 47 - Lot-et-Garonne
- 48 - Lozère
- 49 - Maine-et-Loire
- 50 - Manche
- 51 - Marne
- 52 - Haute-Marne
- 53 - Mayenne
- 54 - Meurthe-et-Moselle
- 55 - Meuse
- 56 - Morbihan
- 57 - Moselle
-

## Actions culturelles internationales et/ou transfrontalières en Hauts-de-France (2026)

- 59 - Nord
- 60 - Oise
- 61 - Orne
- 62 - Pas-de-Calais
- 63 - Puy-de-Dôme
- 64 - Pyrénées-Atlantiques
- 65 - Hautes-Pyrénées
- 66 - Pyrénées-Orientales
- 67 - Bas-Rhin
- 68 - Haut-Rhin
- 69 - Rhône
- 70 - Haute-Saône
- 71 - Saône-et-Loire
- 72 - Sarthe
- 73 - Savoie
- 74 - Haute-Savoie
- 75 - Paris
- 76 - Seine-Maritime
- 77 - Seine-et-Marne
- 78 - Yvelines
- 79 - Deux-Sèvres
- 80 - Somme
- 81 - Tarn
- 82 - Tarn-et-Garonne
- 83 - Var
- 84 - Vaucluse
- 85 - Vendée
- 86 - Vienne
- 87 - Haute-Vienne
- 88 - Vosges
- 89 - Yonne
- 90 - Territoire de Belfort
- 91 - Essonne
-

## Actions culturelles internationales et/ou transfrontalières en Hauts-de-France (2026)

- 93 - Seine-St-Denis
- 94 - Val-de-Marne
- 95 - Val-d'Oise
- 971 - Guadeloupe
- 972 - Martinique
- 973 - Guyane
- 974 - La Réunion
- 975 - Saint-Pierre-et-Miquelon
- 976 - Mayotte
- 977 - Saint-Barthélemy
- 978 - Saint-Martin
- 984 - Terres australes et antarctiques françaises
- 986 - Wallis et Futuna
- 987 - Polynésie française
- 988 - Nouvelle-Calédonie
- 989 - Île de Clipperton

### Autre(s) localisation(s) - hors France

### Commune(s) concernée(s) par le projet

Commune

Commune

Commune

### Informations complémentaires sur le territoire du projet

### Indicateurs et méthodes d'évaluation

Indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus.

Exemples : public touché, conformité des travaux, fréquentation, types de publics, degré de satisfaction des visiteurs, etc.

# Actions culturelles internationales et/ou transfrontalières en Hauts-de-France (2026)

## Période de réalisation

Indiquez la période de réalisation du projet (ex. : Été 2026)

Vous pouvez également préciser ci-dessous les dates exactes de début et de fin du projet si vous les connaissez.

**Du**

**Au**

## Autre(s) précision(s) relevant de la présentation générale du projet

Exemples : agrément(s) administratif(s), reconnaissance d'utilité publique, assujettissement aux impôts commerciaux, liste des adhérents personnes morales, etc.

## Documents complémentaires relatifs au projet

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Document

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Document

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Document

## 2.2. Moyens humains affectés au projet

**Vous n'êtes pas concerné(e) par cette partie.**

### Personnels participant activement au projet

Pour chacune des catégories de personnes participant activement au projet, indiquez le **nombre de personnes** puis le nombre en **équivalent temps plein travaillé (ETPT)**.

Indiquez "0" le cas échéant.

#### Nombre de bénévoles

#### Nombre de bénévoles (ETPT)

#### Nombre de salariés

#### Nombre de salariés (ETPT)

## Actions culturelles internationales et/ou transfrontalières en Hauts-de-France (2026)

... dont salariés en CDI

... dont salariés en CDI (ETPT)

... dont salariés en CDD

... dont salariés en CDD (ETPT)

... dont emplois aidés

Sont comptabilisés ici comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénéficie d'aides publiques : contrats d'avenir, contrats uniques d'insertion, conventions adulte-relais, emplois tremplin, postes FONJEP, etc.

... dont emplois aidés (ETPT)

Nombre de volontaires (services civiques, ...)

Nombre de volontaires (ETPT)

## Informations complémentaires

**Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutement(s) pour la mise en œuvre du projet ?**

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Combien ? (ETPT)

Commentaire éventuel sur les moyens matériels et humains

## 3. Attestations

**Je soussigné(e)**

Prénom et nom

**...en ma qualité de**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Représentant légal ou statutaire de l'association

## Actions culturelles internationales et/ou transfrontalières en Hauts-de-France (2026)

Personne dûment habilitée (mandataire)

**déclare :**

**...représentant légal de la structure, déclare :**

**que la structure est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants)**

Cochez la mention applicable

Oui

Non

**exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics**

Cochez la mention applicable

Oui

Non

**que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte**

Cochez la mention applicable

Oui

Non

**que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations**

Cochez la mention applicable

Oui

Non

**que la structure a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières, en numéraire ou en nature) sur les trois derniers exercices (dont exercice en cours)**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Inférieur ou égal à 750.000 €

Supérieur à 750.000 €

**que le montant total du budget prévisionnel du projet s'élève à**

Montant en euros (ne pas indiquer les centimes d'euros)

**demander une subvention de**

Montant en euros (ne pas indiquer les centimes d'euros)

**que cette subvention, si elle est accordée, sera versée sur le compte bancaire de la structure**

Cochez la mention applicable

Oui

Non

## 4. Pièces justificatives à joindre au dossier

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pouvoir du mandataire

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

RIB

Format PDF.

Le nom et l'adresse éventuellement présents sur le RIB doivent correspondre exactement aux informations de l'avis SIRENE.

### Les montants du budget sont exprimés en

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

TTC

HT

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Budget du projet

Veuillez télécharger, remplir et joindre le modèle ci-dessous (en cas d'échec de téléchargement du modèle, veuillez actualiser la page Internet).

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Budget de l'association

Détailliez le budget global de l'association, englobant le coût total du projet.

Pour une demande de subvention au titre du fonctionnement global de l'association, ce budget est égal au budget du projet.

Veuillez télécharger, remplir et joindre le modèle ci-dessous (en cas d'échec de téléchargement du modèle, veuillez actualiser la page Internet).

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée

Veuillez télécharger, remplir et joindre le modèle ci-dessous (en cas d'échec de téléchargement du modèle, veuillez actualiser la page Internet).

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Compte annuel clos ou état financier approuvé du dernier exercice clos

### L'association a-t-elle perçu, au cours des trois derniers exercices, des subventions au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'État ?

(dont l'exercice en cours)

Par exemple : Décision Almunia, règlement de minimis, régime d'aide pris sur la base du RGEC, etc.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Déclaration des aides perçues, au cours des trois derniers exercices, au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'État

## Actions culturelles internationales et/ou transfrontalières en Hauts-de-France (2026)

Veuillez télécharger, remplir et joindre le modèle ci-dessous (en cas d'échec de téléchargement du modèle, veuillez actualiser la page Internet).

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce d'identité

### Si votre projet relève du spectacle vivant ou des arts visuels, numéro de dossier de "lutte contre les VHSS"

Veuillez compléter et déposer le formulaire de déclaration des mesures prises dans le cadre de la lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels (VHSS), disponible à l'adresse suivante : [https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/theatre-spectacle\\_vhss](https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/theatre-spectacle_vhss).

Reportez ici votre numéro de dossier.

Si vous avez déjà complété le formulaire cette année, veuillez reporter le numéro de dossier sans compléter le formulaire à nouveau.

## Information finale

### Compte-rendu de l'action subventionnée

La loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, rend obligatoire la **transmission d'un compte-rendu à l'administration qui a versé la subvention dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée**, y compris dans le cas où le renouvellement de la subvention n'est pas demandé.

### Information importante

Vous avez opté pour une démarche dématérialisée. La validation du formulaire vaut signature.